Accord sur la Conservation
des Albatros et des Pétrels

À l'attention de : Points de contact nationaux de l'ACAP et participants à la RdP8

**Circulaire 2 de la RdP8 - Lieu, dates, réunion des Chefs de délégation, demandes de statut d'observateur et inscription**

## Lieu et dates

Comme indiqué dans la circulaire 1 de la RdP8 (16 octobre 2024), la huitième session de la Réunion des Parties (RdP8) se tiendra au Dunedin Leisure Lodge, à Dunedin, en Nouvelle-Zélande, du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025.

## Réunion des Chefs de délégation

Une réunion des Chefs de délégation sera convoquée le dimanche 18 mai 2025 à 18h, dans la salle de réunion du Dunedin Leisure Lodge.

## Dates clés de la RdP8

Les dates restant en suspens sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| 18 fév. 2025 | Soumission des documents de réunion qui doivent être traduits. |
| 18 mar. 2025 | Soumission de documents d'information. |
| 20 mar. 2025 | Soumission au Secrétariat des commentaires des Parties sur les propositions d'amendement de l'Accord ou de ses Annexes.<br><br>Distribution des documents de travail de la réunion dans les trois langues officielles. |
| 20 mai 2025 | Date limite pour la présentation des pouvoirs officiels par les représentants des Parties au Secrétariat (voir la **circulaire PCN 2025-02** de l'ACAP aux Parties à l'ACAP). |

**Demandes d'octroi du statut d'observateur**

Comme indiqué dans la circulaire 1 de la RdP8, les délais de soumission des demandes de statut d'observateur pour la RdP8 sont indiqués ci-dessous. Ces délais s'appliquent aux observateurs des organisations décrites à l'article 4, paragraphes 2, 3, 4 et 5 du Règlement intérieur de la RdP. Les observateurs décrits à l'article 4, paragraphe 1, et dans la résolution 6.8 ne sont pas tenus de présenter de telles demandes.

| | |
|---|---|
| 18 fév. 2025 | Soumission des demandes écrites d'octroi du statut d'observateur par les organisations internationales. |
| 20 mar. 2025 | Soumission des demandes écrites d'octroi du statut d'observateur par les organisations non internationales. |
| | Communication aux organisations internationales de l'approbation ou du rejet de leur demande d'octroi du statut d'observateur. |
| 19 avr. 2025 | Communication aux organisations non-internationales de l'approbation ou du rejet de leur demande d'octroi du statut d'observateur. |

**Inscriptions à la réunion**

Afin de faciliter les préparatifs de la réunion, les participants sont invités à s'inscrire avant le **18 avril**. Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de l'ACAP. Veuillez retourner les formulaires remplis au Secrétariat.

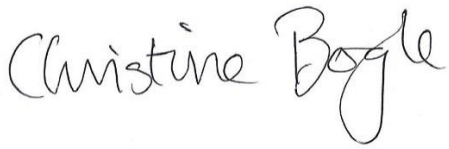

Dr Christine Bogle
Secrétaire exécutive
Secrétariat de l'ACAP

24 janvier 2025